



www.namaste57.fr – contact@namaste57.fr

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre - Tel
33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1

NOTICE D'INFORMATION

La Forêt Noire – Waldkirch – du 11 au 13 septembre 2026

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance ; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour, ainsi que de la carte de membre à Namasté.

Nombre de participants : 24 au minimum

Dates : du samedi 11 au 13 septembre 2026

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME :

3 jours de randonnée en Forêt Noire pour les marcheurs

Visites pour les non-marcheurs

HEBERGEMENT :

L'hébergement se fera à l'Hôtel Loewen à Buchholz-Waldkirch, en chambre double avec petit frigo, son téléviseur, sa salle de bain et toilettes.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **270 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en demi-pension, en chambre double. Supplément de 50 € pour chambre individuelle.

Ce prix comprend :

- La demi-pension (les dîners du vendredi et samedi. Les petits déjeuners du samedi et dimanche)
- L'accompagnement des randonnées ou les visites

• **Ne sont pas compris :**

- Les dépenses personnelles.
- Les boissons aux repas
- Les repas de midi
- Les déplacements sur place et les covoiturages
- L'assurance annulation

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font à partir de ce jour, jusqu'à la limite du nombre de participants prévus.

ATTENTION :

Les inscriptions sont ouvertes à compter de ce jour. **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 130 € (chèque à l'ordre de Namasté)**

Namasté proposera un Bulletin d'Inscription ainsi que l'assurance annulation. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives assurances joint à notre envoi.

Si vous ne prenez pas d'assurance, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites »

PAIEMENTS :

Acompte de 130 € à l'inscription.

et le solde de 140 €, encaissé le 31/05/2026

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Distance Woustviller-Waldkirch 187 km. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une information détaillée concernant les différentes randonnées sera envoyée ultérieurement.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables

sur le site de **l'association Namasté.**

www.namaste57.fr – contact@namaste57.fr

Huguette et Guy Brouch – 8, rue du 5 décembre 1944 – 57915 WOUSTVILLER

06 07 10 85 79 ou 06 76 98 03 96